

Le Bilan de Compétences



Vous vous questionnez sur votre situation professionnelle ?
Vous avez peut-être de nouvelles envies ?

Envie d'évoluer au sein de votre entreprise, de changer de métier,
de vous reconverter ou même de créer votre entreprise...

Vous avez sans doute besoin d'y voir plus clair et d'enclencher une dynamique du changement.

Quel que soit votre objectif,
Accordez-vous un temps de réflexion pour prendre du recul et construire votre projet professionnel. Le temps de l'exploration de votre parcours, de vos aspirations, de vos compétences... Un temps pour découvrir votre singularité.

À l'issue de ce cheminement, vous pourrez avec confiance déterminer une ou plusieurs pistes de développement, puis dans cette énergie, un projet et ses étapes, avec peut-être une formation.

Vous saurez alors que « vous êtes au bon endroit » !

Je vous guide et je vous accompagne avec beaucoup de bienveillance pour vous permettre de construire en confiance votre avenir et devenir auteur de vos choix professionnels.

Parlons-en !



FLORENCE MUSELET
06 33 10 30 26

www.asprolab.fr



FORM001_V7_03_2026

Nos indicateurs qualité*

100% DES BILANS FINALISÉS

96,5 % DE RECOMMANDATION

*Reporting QUALIOPI 03_2026

Vous êtes satisfaits...

- ★★★★★ de l'accompagnement
- ★★★★★ du déroulement du Bilan
- ★★★★☆ de l'atteinte de vos objectifs

Informations Pratiques

DURÉE DU BILAN

17 heures d'accompagnement en entretiens individuels.

PRÉREQUIS : non

DATES & LIEUX

En présentiel et à distance.

Durée et dates à préciser avec vous.

DÉLAI ESTIMÉ ENTRE VOTRE DEMANDE ET LE DÉBUT DU BILAN

À partir de 11 jours et jusqu'à 4 semaines.

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne majeure qui souhaite faire un bilan en dehors ou dans le cadre de son emploi.

TARIF : 1890€*

Pour un financement privé, CPF ou France Travail.

TARIF 2120€*

Pour un financement employeur, OPCO, Région, État...



La certification Qualiopi a été délivrée au titre de la catégorie d'action bilans de compétences.

* TVA non applicable, article 261-4-4 du CGI

Nos modes de travail

- Entretiens individuels en face à face ou via des web conférences.
- Échanges téléphoniques et mails.
- Test : Méthode A2P.

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

ASPROLAB S'ENGAGE...

- À vous proposer un premier rendez-vous gratuit d'information.
- À vous accompagner de manière individuelle et personnalisée.
- À respecter un cadre de confidentialité et de déontologie.
- À s'adapter à votre situation personnelle pour la souplesse des rendez-vous.



FLORENCE MUSELET
06 33 10 30 26



L'accompagnement

AVEC QUI ?

Florence Muselet vous accompagne pas à pas dans votre réflexion à votre évolution professionnelle. Forte d'une expérience opérationnelle en entreprise de plus de 20 ans, elle s'est formée et à expérimenter en tant que praticienne :

- l'Analyse de la Personnalité Professionnelle A2P pour explorer votre fonctionnement.
- les outils de coaching PNL pour vous aider à atteindre vos objectifs et vous donner un cadre de réflexion sécurisant.
- la démarche de conseil et d'accompagnement au projet professionnel (CEP).

COMMENT SE DÉROULE L'ACCOMPAGNEMENT AU BILAN DE COMPÉTENCES ?

Des entretiens suivis de travaux de réflexions personnels écrits qui sont partagés ensemble à la séance suivante pour progresser dans la connaissance de soi, de son projet professionnel et du/des domaine(s) d'activité visé(s). Les documents qui structurent la réflexion sont transmis en format numérique ou sur support papier.

Évaluation sommative à travers un questionnaire tout au long du bilan.

EN FIN DE BILAN

Évaluation à chaud sur l'atteinte des objectifs opérationnels.
Et questionnaire de satisfaction.

6 mois après votre bilan,
nous réaliserons un entretien de suivi.



FLORENCE MUSELET
06 33 10 30 26

Les 3 étapes de votre bilan

Articles R6322-35, L6313-4 et suivants du Code du travail.

PHASE PRÉLIMINAIRE

- Analyser et définir vos besoins et votre demande
- Vous informer sur les conditions de déroulement du bilan ainsi que des méthodes et techniques mises en œuvre lors de votre accompagnement
- Confirmer votre engagement dans la démarche
- Définir conjointement les modalités de déroulement du bilan



PHASE D'INVESTIGATION

- Analyser vos motivations et intérêts professionnels et personnels
- Identifier vos compétences et aptitudes personnelles et professionnelles
- Déterminer vos possibilités d'évolution professionnelle, en vérifier la pertinence

PHASE DE CONCLUSIONS

- Vous approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation
- Recenser l'ensemble des facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel, et le cas échéant d'un projet de formation
- Prévoir et planifier les étapes de mise en œuvre du projet

A l'issue de cette phase de conclusions, nous réalisons un document de synthèse de votre bilan.

Vous bénéficiez d'un entretien de suivi après 6 mois.

